

AVIS PUBLIC

À TOUS LES CITOYENS DE LA MUNICIPALITÉ DE L'ISLET

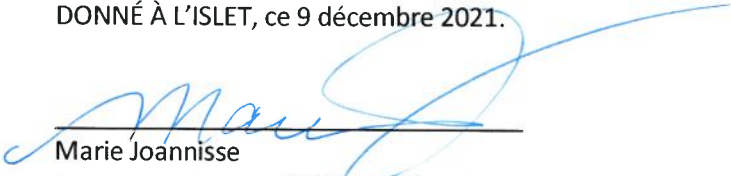
AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, directrice générale greffière-trésorière de la Municipalité de L'Islet, que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire le 20 décembre 2021 à compter de 19 h en vidéoconférence via la plateforme Zoom ainsi qu'en présentiel (capacité limitée à 16 citoyens) à la salle du conseil municipal sise au 284, boulevard Nilus-Leclerc. L'enregistrement de ladite séance sera également diffusé sur le web dans les jours suivants.

Les délibérations du conseil, lors de cette séance extraordinaire, porteront exclusivement sur les prévisions budgétaires ainsi que sur le plan triennal d'immobilisations. En ce qui concerne la période de questions de cette séance, la population est invitée à transmettre ses questions (claires et précises) ainsi que ses coordonnées (identification, numéro de téléphone, courriel) par écrit à la direction générale d'ici le 20 décembre aux coordonnées suivantes: 284, boulevard Nilus-Leclerc, L'Islet (Québec) G0R 2C0, par télécopieur 418 247-5085 ou par courriel dg@lislet.com. Les citoyens peuvent également poser leurs questions lors de la séance.

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue à l'assemblée
2. Constatation de l'avis de convocation
3. Adoption de l'ordre du jour – 20 décembre 2021
4. Adoption des prévisions budgétaires 2022
5. Adoption du plan triennal d'immobilisations 2022-2023-2024
6. Période de questions / réponses
7. Levée de l'assemblée

DONNÉ À L'ISLET, ce 9 décembre 2021.



Marie Joannisse
Directrice générale greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Marie Joannisse, directrice générale greffière-trésorière de la Municipalité de L'Islet, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis conformément à la loi ce 9 décembre 2021.

En foi de quoi, je délivre ce certificat.



Marie Joannisse
Directrice générale greffière-trésorière